



HUBLLOT



Les 13^e Régates d'Écovoile ont fait rayonner la pratique de la voile sur la baie des Chaleurs les 10 et 11 août derniers avec 50 bateaux et plus de 100 coureurs! Photo : Louis Matthey.

Volume 45, numéro 8, août 2024

BULLETIN MUNICIPAL

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron,
Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0

Abonnement :

<https://carletonsurmer.com/abonnement-a-linfolettre/>

Prochaine tombée : 6 septembre à 16 h



Prochaines séances du conseil municipal à l'hôtel de ville et sur le Web :

La séance ordinaire prévue le 12 août est reportée au 19 août à 20 h.

Séance ordinaire : 9 septembre à 20 h.

Pour assister en direct ou voir les séances en différé, cliquez sur <https://carletonsurmer.com/gouvernance-municipale/seances-conseil-municipal/>.



LA VILLE VOUS INFORME

Inauguration des jeux d'eau

Inauguration au parc Germain-Deslauriers
le 25 août de 10 h à 12 h

Venez rencontrer les intervenants lors de l'inauguration officielle des jeux d'eau, en présence d'élus municipaux! Tatouage temporaire, rafraîchissement, prix de présence et quelques surprises vous attendent!



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2019-2026

Si les conditions météorologiques sont défavorables, l'inauguration officielle se déroulera le samedi 31 août de 10 h à midi.

Les jeux d'eau sont un projet de Marie-Ève Verreault qui avait remporté le scrutin populaire au budget participatif 2023. Mme Verreault a joint l'équipe municipale le temps d'un projet.

En savoir plus : <https://budgetparticipatifcarletonsurmer.com/>.

Les jeux d'eau sont ouverts de 8 h à 21 h. Appuyez sur le bouton d'activation pour démarrer le cycle des jeux d'eau d'une durée d'environ 5 minutes.

Café du conseil

Samedi 14 septembre de 10 h à 12 h
Au centre de plein air Arpents verts

En tant que citoyennes et citoyens de Carleton-sur-Mer, vous êtes invités à une rencontre amicale afin d'échanger avec le conseil municipal, autour d'un café, sur tout sujet relatif à votre ville.

Brevages et collations servis sur place!

Merci de vous inscrire avant le 13 septembre afin que nous puissions prévoir les collations en quantité suffisante.

Information : 418 364-7073, p. 226.

Inscription en ligne
avant le 13 septembre



Québec.ca/SemaineMunicipalité
du 8 au 14 septembre

LA VILLE VOUS INFORME

Carleton-sur-Mer propose une entente intermunicipale pour répartir les frais de fonctionnement de l'aréna Léopold-Leclerc

Ce qu'il faut savoir

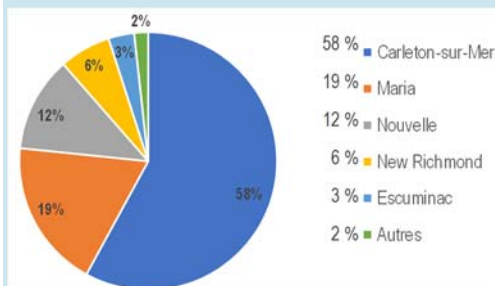
- En juin dernier, le maire, Mathieu Lapointe, et le directeur général, Antoine Audet, ont rencontré leurs homologues des municipalités d'Escuminac, de Nouvelle, de Maria et de New Richmond pour jeter les bases d'une entente intermunicipale concernant l'usage de l'aréna Léopold-Leclerc. Cette rencontre suivait plusieurs échanges sur le sujet avec le représentant(e)s de ces municipalités au cours des deux dernières années.
- La proposition de Carleton-sur-Mer concerne uniquement le partage des **coûts de fonctionnement** de l'aréna afin d'éponger 30 % du **déficit d'opération**. Alors que les **coûts de réfection** de l'aréna demeurent entièrement à la charge de Carleton-sur-Mer.
- L'aréna est utilisé 60 h/semaine, 10 mois/année et les principaux utilisateurs dans la région sont l'Association du hockey mineur, le club de patinage artistique, les équipes adultes et les établissements d'enseignement.

Carleton-sur-Mer représente un pôle social, culturel et sportif dans la Baie-des-Chaleurs. Nous partageons le privilège d'avoir des infrastructures qui profitent à l'ensemble de la population régionale. C'est une grande source de fierté de pouvoir accueillir des jeunes, des familles et des adultes d'ici comme des municipalités avoisinantes dans nos

infrastructures sportives et culturelles. C'est aussi notre rôle, comme municipalité, d'offrir ces services à notre population. Ils ont cependant un coût qui est financé par l'ensemble des contribuables de Carleton-sur-Mer.

Afin de répartir plus équitablement la charge financière de l'aréna Léopold-Leclerc, la Ville de Carleton-sur-Mer a, en juin dernier, proposé aux municipalités avoisinantes de conclure une entente intermunicipale. Leur participation permettrait de maintenir le même coût d'inscription accessible pour tous les jeunes de l'Association du hockey mineur et du Club de patinage artistique, ce qui garantirait l'accès aux activités sportives au plus grand nombre de jeunes possible.

Répartition des usagers de l'aréna Léopold-Leclerc selon leur provenance



Alors que les frais de fonctionnement sont 100 % à la charge des citoyens de Carleton-sur-Mer, 42 % des usagers de l'aréna Léopold-Leclerc proviennent de l'extérieur.

Ce type d'entente permet de faire fonctionner une infrastructure qui fournit des possibilités accrues d'adopter de saines habitudes de vie, qui génère un sentiment d'appartenance et qui dynamise le milieu socioéconomique. En effet, l'aréna Léopold-Leclerc est l'un des plus utilisés dans la région. De plus, il demeure maintenant ouvert près de 10 mois par année avec une glace occupée plus de 60 h

par semaine, soit la majeure partie de son horaire. Qui n'a pas dans sa famille ou dans son entourage un bénévole, un joueur, une patineuse, un entraîneur, une spectatrice, un employé qui fréquente cet aréna?

Ce type de démarche est courant. Partout au Québec, des Villes-centres offrent des services aux municipalités avoisinantes sur la base d'ententes intermunicipales. En partenariat, ces municipalités se répartissent les coûts des services, permettant à tous les citoyens de profiter des infrastructures publiques municipales. C'est une pratique répandue et encouragée, tant par l'Union des municipalités du Québec que par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le conseil municipal souhaite continuer d'offrir ce service aux mêmes tarifs pour l'ensemble des citoyens de la région et cherche une solution depuis plusieurs années. C'est pourquoi nous proposons que les municipalités voisines reconnaissent que le service sert leur population et qu'elles ont tout intérêt à y contribuer, afin d'éviter une augmentation des coûts d'inscription pour leurs citoyens.

C'est dans cette intention que nous avons sollicité les municipalités d'Escuminac, de Nouvelle, de Maria et de New Richmond. Nous leur avons demandé une contribution équivalente à 15 % du déficit annuel global de l'aréna (opération et service de la dette), montant réparti selon la provenance des usagers. Carleton-sur-Mer a aussi invité les municipalités qui disposent d'une patinoire sur leur territoire à faire le même exercice de calcul afin de reconnaître leur apport et, ainsi, de répartir équitablement les frais.

Mathieu Lapointe, maire

PENSER >>> AUX AUTRES,
ÇA FAIT DU BIEN.

Tout le temps

Société de l'assurance automobile Québec | ACMQ | Carleton-sur-Mer

● RALENTIIIR,
ÇA FAIT DU BIEN.

Tout le temps

Société de l'assurance automobile Québec | ACMQ | Carleton-sur-Mer

PARTAGER LA ROUTE,
ÇA FAIT DU BIEN.

Tout le temps

Société de l'assurance automobile Québec | ACMQ | Carleton-sur-Mer

LOI SUR L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

AIDE-MÉMOIRE*

BAIE
-DES-
CHALEURS
Bonheur

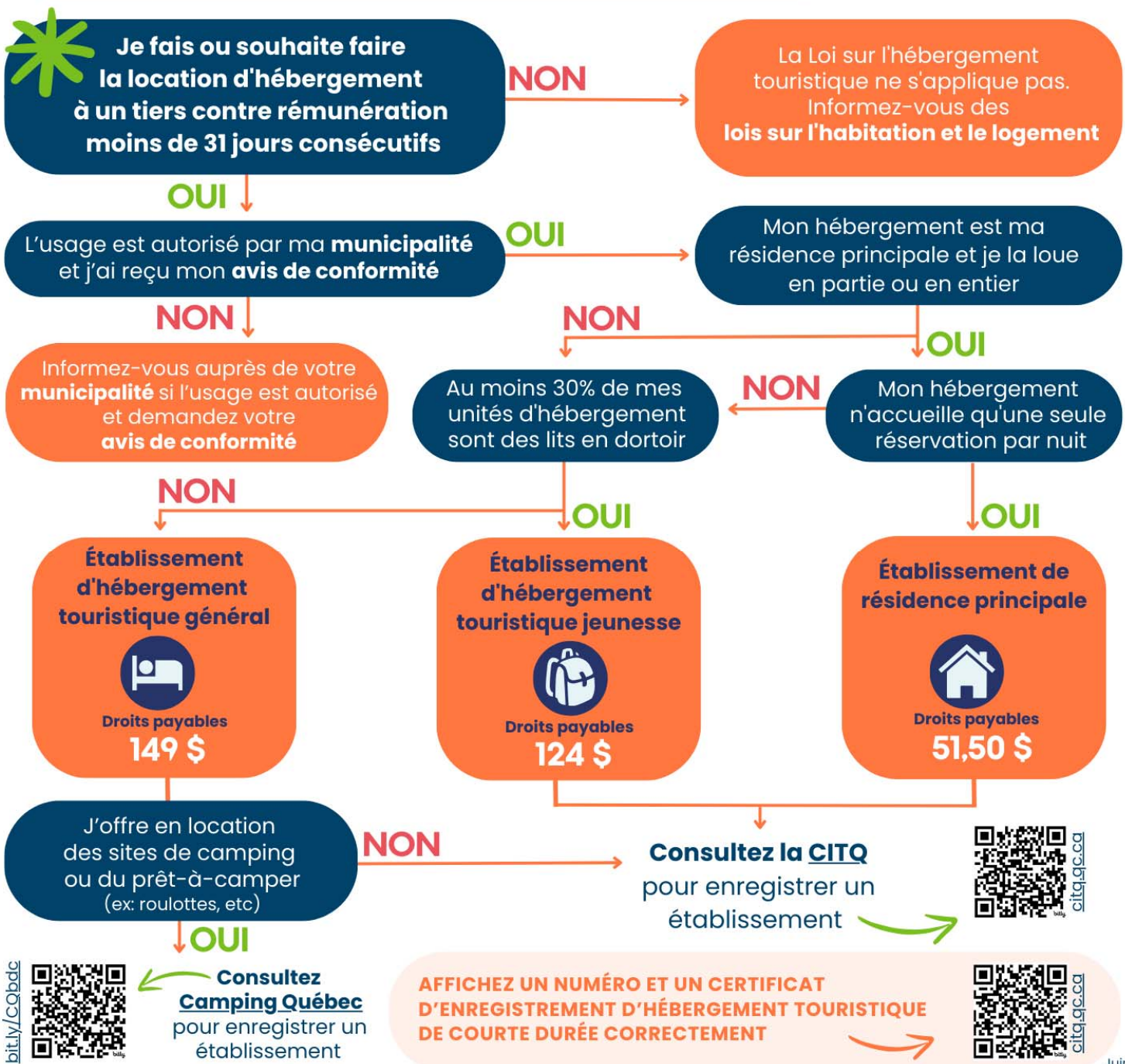
POURQUOI ENREGISTRER SON ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT ?

- Pour respecter la Loi sur l'hébergement touristique de courte durée au Québec
- Pour éviter la **dénonciation à Revenu Québec** et de s'exposer à une amende pouvant aller jusqu'à **50 000\$**
- Pour être affiché sur le répertoire du ministère du Tourisme, au bonjourquebec.com
- Pour avoir la possibilité de devenir membre de **Tourisme Gaspésie** afin de bénéficier de la visibilité ainsi que du soutien technique et financier

Pour le développement de votre entreprise d'hébergement touristique, contactez votre municipalité et votre MRC

* Ces informations sont à titre indicatif seulement

Référez-vous au site du **gouvernement du Québec** pour plus de précisions



LA VILLE VOUS INFORME

Nouveaux casiers connectés pour bouger

Les nouveaux casiers connectés au parc des Horizons permettent d'emprunter de l'équipement sportif ou récréatif par l'application BoxUP. Amusez-vous ! Puis, retournez le matériel au casier après utilisation. Cette initiative du Réseau des Unités régionales de loisir et de sport du Québec (URLS) s'inscrit dans le programme Circonflexe afin de faire bouger la population du Québec, en offrant de l'équipement sportif et récréatif accessible.



Équipements disponibles : ballons de basketball et de volleyball, boules de pétanque, jeu de spikeball et de quilles finlandaises (Mölkky), ensemble de disque golf.

- Téléchargez l'application BoxUp;
- Créez un compte;
- Téléchargez une pièce d'identité;
- Sélectionnez votre casier;
- Appuyez sur *Démarrer l'activité* pour ouvrir le casier.

Laurie Gallagher, coordonnatrice loisir, sport et plein air

Prenons soin du piano d'or!

Le piano public au parc des Horizons est offert gratuitement au public. Il est apprécié des musiciennes comme des spectateurs.

C'est un instrument qui recèle un mécanisme complexe et de nombreuses pièces fragiles. Lorsqu'il se brise, il devient inutilisable jusqu'à ce que le réparateur arrive... de Rimouski.



Déjà qu'il est exposé aux aléas du grand air, il n'a certainement pas besoin de petits pieds qui lui marchent dessus, ni des gens qui lui frappent trop fort sur les touches! La rudesse sur le bien d'autrui engendre des coûts de réparation. Surtout, il prive le public d'un service de loisir fort apprécié.

Svp, soyez doux avec le piano d'or pour que nous puissions en profiter le plus longtemps possible.

L'idée du piano public a été proposée par une jeune citoyenne au premier exercice de budget participatif en 2020, afin de partager la musique au plus grand nombre. C'est une création de La Fée Couleur en collaboration avec l'équipe municipale, qui lui a inventé un boîtier sur mesure contre les intempéries!

Philippe Patenaude, agent à l'animation

Nouvelles étapes franchies en faveur du transport actif

De nouveaux aménagements permettent de réduire les risques lors de déplacements dans la ville.

Sens unique au parc Germain-Deslauriers

La première réalisation a transformé le parc Germain-Deslauriers en sens unique. Les aménagements ont permis d'augmenter les cases de stationnement disponibles, vu l'achalandage en augmentation constante, tout en limitant la vitesse des déplacements en véhicule motorisé. Des passages piétonniers, des bacs à fleurs et des panneaux d'arrêt ont été ajoutés. La Ville a profité de ces aménagements pour réserver une case de stationnement aux personnes à mobilité réduite à proximité du bloc sanitaire.

Nouveau corridor scolaire sécurisé

Des balises, des bollards, des affiches et du marquage au sol indiquent maintenant un corridor scolaire sécurisé entre l'école Bourg, l'école Antoine-Bernard et les quartiers résidentiels. La limite de vitesse est de 30 km/h sur le trajet de cet itinéraire cyclable et piétonnier sécurisé. Dans les sections où l'espace est restreint, la piste cyclable parcourt une chaussée désignée :

- rue du Centre-Civique;
- une section de la rue Cartier-Chaleurs;
- rue Lagacé;
- une section de la rue Penouil;
- une section de la rue de la Montagne.

Les deux interventions se sont réalisées grâce au Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains, du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Vincent Landry, directeur développement et tourisme

Qu'est-ce qu'une chaussée désignée?



Une chaussée désignée est une rue ou une route officiellement reconnue comme voie cyclable et piétonne pour son caractère sécuritaire. Tous les usagers y partagent la même chaussée. La signalisation et le marquage au sol rappellent aux conducteurs de véhicules motorisés la présence potentielle de cyclistes, qui appelle à redoubler de prudence et de courtoisie.

Nouvelles bornes électriques



De nouvelles bornes électriques sont disponibles au parc des Horizons.

CET ÉTÉ,
JE SÉCURISE
MA PISCINE

Quebec.ca/piscinesrésidentielles

OFFRE D'EMPLOI

Ouvrier municipal, ouvrière municipale

Disponible de septembre à mars?

Intéressé.e par un emploi d'entretien
avec une chouette équipe?

Intéressé.e à travailler dehors?

Tu es la personne que nous cherchons
pour travailler à l'aréna et à la patinoire
extérieure! Postule d'ici le 23 août à
loisir@carletonsurmer.com ou à l'hôtel
de ville.

- Emploi saisonnier sur 14 semaines,
prolongé en 2024-2025
- Entrée en fonction : septembre 2024
- Horaire de travail : 40 h/semaine,
jour, soir et fin de semaine
- Lieu de travail : aréna, patinoire
extérieure de l'OTJ et parcs sportifs de
la Ville
- Salaire compétitif selon la convention
collective en vigueur
- Contributions REER
- Date limite pour postuler : le vendredi
23 août, 16 h

Rôles dans l'équipe

- Entretien
- Surveillance
- Surfaçage de la glace
- Conciergerie

Profil recherché

- Disponibilité jour, soir et fin de
semaine de septembre à mars
- Permis de conduire classe 5
- Débrouillardise
- Entregent
- Connaissances en mécanique de base

VIE COMMUNAUTAIRE

Assemblée générale annuelle de Cinétoile

19 septembre, 19 h 30 à l'hôtel de
ville.

Cinétoile présentera, notamment : bilan de
l'année 2023 et de la première moitié de
2024, perspectives 2024-2025, états
financiers, élections, parole à l'assemblée.
Les personnes qui souhaiteraient briguer
un siège au conseil d'administration sont
invitées à le signaler à l'avance par courriel,
à cinetoilecarleton@gmail.com.

Bingo

- Les mercredis à 19 h à l'OTJ.
- Les vendredis à 19 h à la salle
Charles-Dugas.

Réseau de réutilisables

Apporter ses propres contenants de
plats à emporter, c'est futé.

Le logo, Emporte-moi, est une invitation à
réutiliser nos propres contenants dans la
MRC Avignon.



Dans les commerces participants, la
clientèle est encouragée à apporter ses plats
réutilisables pour éviter les emballages
jetables. Réutilisons pour réduire les
ordures à la source!

Les commerces intéressés peuvent
communiquer avec la MRC au 418 364-
2000 pour en savoir plus.

Club des 50 ans et plus

Activité à l'OTJ

1^{er} septembre dès 10 h : Journée porte
ouverte, comme dans le temps. Entrée
10 ¢; hot dog 10 ¢... Musique avec Serge
Thibault dès 11 h. Information : Martine
418 364-3313 ou Régent 418 364-6200.

Transports Québec souhaite connaître votre opinion!

Dans la mise en place d'un programme
d'intervention en aléas côtiers, le ministère
des Transports et de la Mobilité durable
prévoit déposer, cet été, l'étude d'impact
sur l'environnement concernant le Bas-
Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-
Madeleine.

Ce programme vise à mieux protéger les
infrastructures routières du Ministère
contre l'érosion, la submersion et les
glissements de terrain en milieu côtier. Il
privilégie une approche préventive qui
permettra d'adapter la planification des
interventions en fonction des aléas
climatiques et d'éviter le plus possible les
travaux en urgence.

Rendez-vous sur [Québec.ca/aléas-côtiers](https://lc.cx/RJLGDq)
[<https://lc.cx/RJLGDq>] pour en savoir
plus et pour émettre vos commentaires ou
vos préoccupations. Le Ministère
recueillera les commentaires jusqu'en
septembre 2024.

Téléphone : 511 : Préposés au service à la
clientèle du lundi au vendredi entre 8 h et
18 h.

SPORT ET LOISIR

Club de golf junior de l'année!

Le Club junior du Golf Carleton-sur-Mer
remporte le titre de Club junior de l'année
au sein de l'Association régionale de Golf
Québec! L'Association regroupe 16 clubs
répartis entre Pohénégamook et Gaspé.

En 2024, une vingtaine de jeunes se
consacrent hebdomadairement à parfaire
leurs habiletés techniques et humaines. La
majorité d'entre eux a participé à l'un ou
l'autre des huit tournois du circuit
régional.



Depuis quatre ans, Bouge pour que ça
Bouge se consacre avec brio à la création
d'une jeune relève au Golf Carleton-sur-
Mer.

**JOURNÉE
PORTES OUVERTES**

7 septembre
12h à 16h

APPRENEZ À
NOUS CONNAÎTRE!

ACTIVITÉS ET
NOURRITURES

VISITEZ NOTRE
MAISON DES JEUNES

OUVERT
À
TOUS!

10 RUE DU CENTRE CIVIQUE, CARLETON-SUR-MER

SPORT ET LOISIR

Ouverture de l'aréna

La saison 2024-2025 de l'aréna Léopold-Leclerc est lancée!

Événements à venir

- 12-15/08 Camp de hockey Est-du-Québec;
19-23/08 Camp de patinage artistique;
30/08-01/09 Tournoi Défi 4 contre 4.

Information : loisir@carletonsurmer.com,
<https://carletonsurmer.com/services-aux-citoyens/location-de-salles/>.

Tournoi de golf

- 24-25/08 Omnium Réal Cayouette
07/09 Interclub au Golf Revermont
14-15/09 Championnat du club

Sorties en VTT

Le Club de VTT Tracadieche organise des sorties de groupe.

- 17/08 Randonnée chute à Philomène.
Départ avec remorque du club à 7 h 45 ou de l'église de Nouvelle à 8 h. Apportez votre dîner. Retour vers 17 h.
Responsable : Sylvie 418 794-8271.
07/09 Randonnée lac La Ferme de 8 h à 16 h. Apportez votre dîner.
Responsable : Michel 418 392-0052.

Gardez la forme!

Yoga avec Julie Gauthier

- Jusqu'au 17 août, dernière séance de yoga de la saison au phare, suivie d'une baignade et d'un pique-nique sur la plage!
- Samedi de 8 h à 9 h à la pointe Tracadigash
- Inscription : www.layogashala.ca ou payer sur place
- 20 \$/personne ou 100 \$/6 cours (inclus dans forfait des membres de la Yoga Shala)
- Apportez tapis et vêtement chaud

Information :
layogashalagaspesie@gmail.com.

Danse en ligne avec Raymond Savoie

- Jusqu'au 25 août au bout du quai
- Vendredi de 18 h 30 à 21 h
- Dimanche de 13 h 30 à 16 h
- Activité gratuite

Randonnée au mont Saint-Joseph

Le parc régional du Mont-Saint-Joseph propose 60 km de sentiers à parcourir à pied ou en vélo de montagne. Les chiens sont admis seulement dans les sentiers Taguine et Cap-Ferré.

ÉVÉNEMENTS

MAXIMUM 90

418 364-6822 p. 3
<https://www.maximum90.ca/>

Émile Bilodeau • 6 septembre à 21 h

En duo au Naufrageur, Émile Bilodeau livre ses perles folk rock avec son nouveau spectacle, *Au bar des espoirs*.

Billet : 30 \$ en vente sur le site web du Naufrageur.

RENCONTRES DE LA PHOTOGRAPHIE

Les Rencontres de la photographie en Gaspésie se tiennent, en 2024, dans différentes municipalités, villes et parcs nationaux de la péninsule, sous le thème, « Transcender le banal ». Les installations, pour la plupart extérieures, présentent le travail de 18 artistes québécois et internationaux, jusqu'en septembre.

Exposition au bout du quai • Jusqu'au 30 septembre

Sur le quai de Carleton-sur-Mer, Anahita Norouzi présente l'exposition *Palimpsest of Unseen Pasts*.

Exposition à Vaste et Vague • Jusqu'au 13 septembre

Au centre d'artistes Vaste et Vague, on peut voir l'exposition, *Naviguer dans un océan de chair*, de Maude Arseneault, fruit de sa résidence d'artiste en Gaspésie.

Exposition à la biblio • Jusqu'au 13 septembre

La bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé reçoit une exposition rassemblant des livres photo des artistes participants en 2024 et des parutions des Éditions Escuminac.

Rencontres en tournée • 30 août au 2 septembre



Au cœur des Rencontres de la photographie en Gaspésie, une tournée gratuite rassemble les visiteurs, les artistes et la population locale lors de rencontres publiques autour de la création : projections à ciel ouvert, discussions avec les artistes, visites commentées d'exposition, etc.

30 août à 16 h 30

- Lancement au bout du quai en présence des artistes;
- Visite de l'exposition de livres

d'artistes au Quai des arts et lancement d'une publication des écrivains, Philippe Garon et Patrice Juiff, et des photographes, Judith Bellavance et Robert Charlotte;

- Visite de l'exposition au centre d'artistes;
- Projection d'un court métrage de Maryse Goudreau.

31 août à 9 h

- Départ du Quai des arts pour une tournée gratuite en autobus jusqu'au Lieu historique national de la Bataille-de-la-Restigouche et au Parc national de Miguasha. Retour à midi;
- 15 h visite d'exposition au bout du quai avec l'artiste;
- 16 h 30 visite d'exposition à Maria;
- 17 h 20 visites d'expositions à New Richmond.

1^{er} et 2 septembre

Le parcours de visites d'expositions se poursuit jusqu'à Grand-Métis, en passant par Paspébiac, Chandler, Percé, Gaspé et Marsoui.

POINTE TRACADIGASH

La petite grève

Avec le conteur Patrick Dubois, au pied du phare jusqu'au 31 août. Prévoir chaise de plage et vêtements chauds.

- Du vendredi au lundi à 20 h
- 10 \$/personne, payable sur place ou en ligne <https://lapetitegreve.com/>.

Causeries estivales

Les mardis et jeudis à 19 h 30. Contribution volontaire.

- 20/08 *Vie sous-marine du Québec maritime*, Mario Longpré, salle Charles-Dugas.
22/08 *Histoire de la Madawaska Corporation*, Pascal Alain, chalet de la pointe Tracadigash.
27/08 *Percé, au cœur de l'histoire gaspésienne*, Jean-Marie Fallu, chalet de la pointe Tracadigash.

ORATOIRE

On peut voir un spectacle numérique à l'oratoire Notre-Dame-du-Mont-Saint-Joseph.

Programme des célébrations religieuses

- Lundis de prière à 11 h, jusqu'au 26 août
- 18 août à 15 h : Fête des Acadiens et de l'Assomption de Marie
- 2 septembre à 11 h : Messe dédiée à Saint Joseph, patron des travailleurs, à l'occasion de la fête du Travail.

PARC DES HORIZONS

Cinéplage

Et la fête continue • 18 août à 19 h 45

À Marseille, Rosa, 60 ans a consacré sa vie à sa famille et à la politique. Tous pensent qu'elle est inébranlable d'autant que Rosa est la seule qui pourrait sceller l'union de la gauche à la veille d'une échéance électorale décisive. Elle s'accommode bien de tout ça, jusqu'au jour où elle tombe amoureuse d'Henri. Entre la pression de sa famille politique et son envie de lâcher prise, le dilemme est lourd à porter.

Adulte : 7 \$; 12 ans et moins : 5 \$. Billets en vente à la billetterie du Quai des arts ou sur place. En cas de pluie ou de grands vents, le film sera projeté au Quai des arts à la même heure.

Animation gratuite

Phile • 19 août à 19 h 30

Philippe Patenaude, auteur, compositeur et interprète vivant à Carleton-sur-Mer, présente ses chansons folks, pop et introspectives.

Les improvisations gaspésiennes • 20 août à 19 h 30

Rarissime impro estivale dans la Baie-des-Chaleurs avec un 2^e match extérieur cet été! Les joueurs locaux et leurs invités promettent des rencontres théâtrales mémorables.

Préparez-vous à voter pour la meilleure impro dans un décor enchanteur!

Plantées • 22 août à 19 h 30

Rendez-vous au sentier Bastien, stationnement de la salle Charles-Dugas.

Spectacle théâtral *in situ* inspiré de l'essai, *La vie secrète des arbres*, et des lois invisibles qui gouvernent la forêt. C'est l'application des principes physiques à un processus d'écriture collaboratif entre une centaine de correspondants anonymes partout au Québec. En effet, de janvier 2021 à janvier 2022, le Théâtre Témoin a invité des dizaines de correspondant.es à s'échanger des lettres sur son réseau, qui a reçu des centaines d'écrits anonymes.

C'est une œuvre déambulatoire qui explore ces fois où l'amour passe du rouge au noir. C'est une œuvre aigre-douce faite d'installations sonores, visuelles et performatives qui se déploie au coucher du soleil à l'orée des bois.

Au cœur de cet écosystème de l'intime, il y a Noé, 25 ans, qui vient de pogner l'*ditch* avec son *char*. C'est alors que sa relation tumultueuse avec Jimmy refait surface. C'est l'éclatement du tronc commun qui relie ses rêves à ses ambitions, ses blessures à ses deuils. Le public est alors amené à s'engager dans différents sentiers narratifs et à suivre les figures de Noé qui s'éparpillent, se divisent et se confrontent.

Ouijazz • 25 août à 16 h 30

Répertoire de chansons jazz avec des musiciens et chanteurs de la Baie-des-Chaleurs.

Jeudi Jam • 29 août dès 19 h 30

Spectacle participatif animé par le groupe Méchant flocon. Jouez spontanément vos propres compositions ou écoutez des musiciens multi-instrumentistes.

QUAI DES ARTS

Billetterie du Quai des arts : 418 364-6822, p. 1
<https://carletonsurmer.tuxedobillet.com/>

Cinétoile

<https://cinetoile.wixsite.com/cinetoile>

Septembre marque le retour de Cinétoile au Quai des arts. Des projections sont prévues les vendredis **6 et 20 septembre**. Les titres seront annoncés dans l'infolettre de Cinétoile, sur son site Web, cinetoile.info, et sur Facebook. Abonnez-vous à l'infolettre à partir du site Web!

Bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé

418 364-7103 bibliotheque@carletonsurmer.com

Dès le 2 septembre

Entrée en vigueur de l'horaire habituel :

- Lundi de 13 h à 16 h
- Mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
- Mardi de 18 h 30 à 19 h 30
- Samedi de 13 h 30 à 15 h

Prêt de casque à réalité virtuelle

Deux casques de réalité virtuelle sont disponibles pour prêt, jusqu'à quatre jours durant, aux abonnés de la bibliothèque.

Club de lecture • 18 septembre à 19 h

Grand choix d'auteurs de la francophonie proposé. Participez aux discussions ou assistez en tant qu'auditeur libre aux rencontres mensuelles. Activité gratuite.

Lancement du 3^e roman de Geneviève Leblanc • 5 septembre à 19 h



Geneviève Leblanc a grandi tout près de la mer, en Gaspésie, où elle enseigne le français. Elle se passionne pour les voyages et l'écriture. Son 3^e roman, *La maison de l'île aux Hérons*, vient de paraître chez A Éditeur.

Venez rencontrer la sympathique auteure de Carleton-sur-Mer!

Vaste et Vague

Entrée libre | lundi au samedi | 10 h à 16 h
418 364-3123 | <https://vasteetvague.ca/>

La Gaspésie, carnet de voyage • 8 au 20 septembre

Depuis juillet 2022, Audrée Demers-Roberge rassemble un corpus d'œuvres autour de la notion de carnet de voyage. Celui-ci n'est plus seulement préparatoire ou esquisse à plus grand,



mais devient l'œuvre en soit, son sujet. En résidence à Vaste et Vague, elle pourra parcourir des territoires gaspésiens avec ses carnets et ses couleurs quotidiennement, pour transcrire de façon sincère et brute son état du moment.

AVIS PUBLIC

Avis détaillé sur le babillard de l'hôtel de ville et sur <https://carletonsurmer.com/avis-publics/>.
Information : 418 364-7073 p. 225
urbanisme@carletonsurmer.com.

Consultation publique

27 août, à 17 h 30 à l'hôtel de ville

Demandes de dérogation mineure :

230, route 132 Est : le bâtiment secondaire projeté aurait une superficie de 26,64 m², alors que le règlement de zonage autorise une superficie maximale de 25 m².

96A-96B, rue Comeau : la profondeur de 2 lots projetés serait de 30,48 m et la largeur d'un lot projeté de 15,42 m, alors que le règlement de lotissement exige une profondeur minimale de 45 m et une largeur minimale de 17 m.

Défaut de paiement de taxes

Les immeubles dont les taxes demeurent non payées seront vendus à l'enchère publique, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville, le mercredi 18 septembre à 10 h, à moins que ces taxes, intérêts et frais encourus soient acquittés avant la vente officielle.

Séance publique reportée

La séance ordinaire du conseil municipal qui était prévue le lundi 12 août au calendrier annuel est reportée au lundi 19 août à 20 h, à l'hôtel de ville.



**ENREGISTREMENT ANNUEL
OBLIGATOIRE
POUR VOTRE CHIEN**

→ www.emili.pet

INSCRIPTION + RENOUELEMENT

← **GRATUIT POUR 2024** ←

VIE COMMUNAUTAIRE

Accompagnement jardin

Depuis 2020, un groupe Facebook permet de réseauter les jardinières et jardiniers et de les mettre en lien avec le service d'accompagnement jardin de la MRC Avignon. On peut y poser des questions et répondre aux autres jardinières et jardiniers.

Différents documents relatifs au jardinage y sont publiés sous l'onglet *Fichiers*. Alors que les causeries et activités à venir sont publiées sous l'onglet *Événements*.

Le groupe Facebook, [Accompagnement jardins MRC Avignon-Gaspésie](#), est ouvert à toutes et à tous.

Information : Valérie Boudreau,
418 364-2000, p. 131

valerie.boudreau@mrcavignon.com.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que le politicien, Hector Laferté, a fait de Carleton son lieu de vacances pendant une cinquantaine d'années? Il aimait la baignade et la marche au mont Saint-Joseph et répondait aux invitations à participer aux événements communautaires.

Né en 1885, à Saint-Germain-de-Grantham, M. Laferté étudie en droit à l'Université Laval et il est admis au Barreau en 1909. Sa carrière d'avocat progresse, mais la politique l'intéresse. Si bien qu'il devient député libéral de Drummond en 1916, réélu en 1919, 1923, 1927 et 1931. Il occupe alors la fonction de président de la Chambre des communes, puis de ministre dans le cabinet Tachereau à Québec.

En 1934, Hector Laferté est nommé au Conseil législatif où il siège 34 ans et assume la présidence durant des années. Lors de l'abolition du Conseil législatif, en décembre 1968, il prend sa retraite. Son décès survient peu après, à Québec, en septembre 1971, à l'âge de 85 ans. Durant des décennies sur la colline parlementaire, M. Laferté a été un acteur privilégié des événements politiques ayant marqué le Québec. En 1953, pour souligner sa contribution à la société, l'Université Laval lui a décerné un doctorat *honoris causa*.



Hector Laferté (1885-1971), grand ami de la paroisse de Carleton et promoteur-bienfaiteur de l'oratoire Notre-Dame du mont Saint-Joseph. Photo : BAnQ.

En quittant le Conseil législatif, il offrit son fauteuil présidentiel à l'église Saint-Joseph. Ce fauteuil est inventorié au Répertoire du patrimoine culturel du Québec, qui décrit M. Laferté, notamment, comme un « homme politique éminent, intellectuel encyclopédique et orateur de haute volée, gentilhomme accompli de grande dignité et simplicité ».

Paul Lemieux, historien
Écomusée Tracadie



Hector Laferté a donné son fauteuil présidentiel à l'église Saint-Joseph. Ce fauteuil, béni lors de la fête de l'Assomption de Notre-Dame le 20 août 1967, est devenu le trône épiscopal de l'évêque de Gaspé à Carleton. Photo : Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

© Musée de la Gaspésie 2012.